

## SERVICE SERVIQUE

### **Présentation des engagements proposés :**

Le Parc national de Port-Cros est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

Créé le 14 décembre 1963, il a une longue expérience de la protection de la nature et de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.

Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'aux espaces littoraux appartenant au Conservatoire du Littoral et aux collectivités (Cap Lardier, Presqu'île de Giens...).

Depuis début 2006, il a été chargé de reprendre l'entretien et la mise en valeur des collections fruitières et ornementales créées sur l'île de Porquerolles par le Conservatoire botanique national méditerranéen depuis sa création en 1979 : collections nationales d'oliviers, de figuiers, de mûriers, de pêchers. Ces collections représentent non seulement un exceptionnel patrimoine génétique mais également une composante essentielle de la dimension paysagère du Parc national sur l'île de Porquerolles.

**1** - Les jeunes qui seront recrutés en service civique au sein de notre établissement sur la thématique "**Contribution à l'entretien et à la mise en valeur des collections végétales ornementales et fruitières, information du public et éducation à l'environnement**" seront chargés tant d'entretenir ces collections que d'accueillir, de guider et d'informer les visiteurs sur la richesse des espèces cultivées traditionnelles méditerranéennes et sur l'importance de la biodiversité en général, ainsi que d'animer des actions de découverte des problématiques environnementales notamment auprès de groupes de scolaires.

**2** - Les jeunes qui seront recrutés en service civique au sein de notre établissement sur la thématique "**Accueil-information des visiteurs et éducation à l'environnement**" seront chargés d'accueillir, de guider et d'informer les visiteurs ainsi que d'animer des actions de découverte des problématiques environnementales (richesse et fragilité des milieux naturels, contribution de l'établissement à leur protection...etc) notamment auprès de groupes de scolaires. Ils seront affectés aux points d'accueil de l'établissement.

### **Dispositions pratiques :**

Les jeunes recrutés dans ce cadre pourront, s'ils disposent d'un hébergement sur le continent, rejoindre tous les jours leur lieu de travail sur l'île. Une carte de transport maritime ainsi qu'un emplacement de parking leur seront attribués.

Si ce n'est pas le cas, l'établissement pourra éventuellement les héberger sur l'île dans ses locaux dans la limite des disponibilités.

Les jeunes disposeront des équipements nécessaires pour préparer leurs repas.

Ils seront encadrés par un responsable hiérarchique et un tuteur.

Un programme de formation adapté à leur profil et à leur projet professionnel leur sera proposé par l'établissement qui prendra à sa charge les frais attenants.

### **Dispositions financières :**

Une indemnité de 446,65 € nets/mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. De plus, la structure d'accueil verse au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 101,49 € correspondant à la

prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc...). Par ailleurs, les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 101,68 € par mois. Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre **548,14 € et 649,82 €** par mois. Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique ainsi qu'une protection sociale intégrale.

**Pour candidater :**

**Adresser une lettre manuscrite de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à :**

**Mme la Directrice du Parc national de Port-Cros  
Rue du Castel Ste Claire – BP 70220  
83406 HYERES CEDEX**

**en mentionnant en surligné sur la lettre : « candidature service civique »**